

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 13 Février 2019

L'an deux mille dix-neuf et le treize février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 05 février 2019.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 09
Votants : 12*

Résultat du vote : Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Présents : M. VOLLE – Mme CROZIER – Mme BEUGNET – M. HILAIRE – M. GAUTHIER – M. CORNET – M. JOLLIVET – M. EUVRARD - Mme PEREZ.

Excusés : Mme LEBRAT.

Mme PIQUEMAL a donné procuration à M. EUVRARD.

M. BOUNIARD a donné procuration à M. JOLLIVET.

Mme GRENIER a donné procuration à M. GAUTHIER.

Absents : M. RIFFARD - Mme RAMUS.

Mme Amida PEREZ a été élue secrétaire.

Objet : Renouvellement du Contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) créé par délibération n°2018/03 du 22 février 2018.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2018/03 portant sur la création d'un poste d'agent scolaire dans le cadre du dispositif PEC à compter du 1^{er} mars 2018 mais prise de poste au 05 mars suite au délai administratif.

Il précise que ce contrat prendra fin le 04/03/2019 et que conformément au règlement d'aides propre à ce dispositif il peut être renouvelé.

.../...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de renouveler le poste en Contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) qui avait été créé par la délibération n°2018/03 du 22 février 2018.

- **PRECISE** que ce contrat sera d'une durée d'un an du 05/03/2019 au 04/03/2020.

- **PRECISE** que la durée de travail est fixée à 22 heures par semaine.

- **INDIQUE** que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail.

- **AUTORISE** son Maire à signer la convention avec Pôle Emploi et les services de l'État ainsi que le contrat de travail avec l'agent.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 13 février 2019.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 14 février 2019
LE MAIRE,
André VOLLE.



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

18 FEV. 2019

.../...